

EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION DE L'EXERCICE 2023

BUDGET CENTRE FUNERAIRE

1 - Exécution générale

L'exécution du budget du Centre Funéraire de l'exercice 2023 se traduit par les résultats suivants :

En fonctionnement :

Recette de fonctionnement	1 691 666,02 €
Depense de fonctionnement	1 162 344,32 €
Résultat de l'exercice	529 321,70 €
Résultat antérieur	436 453,84 €
Résultat cumulé	965 775,54 €

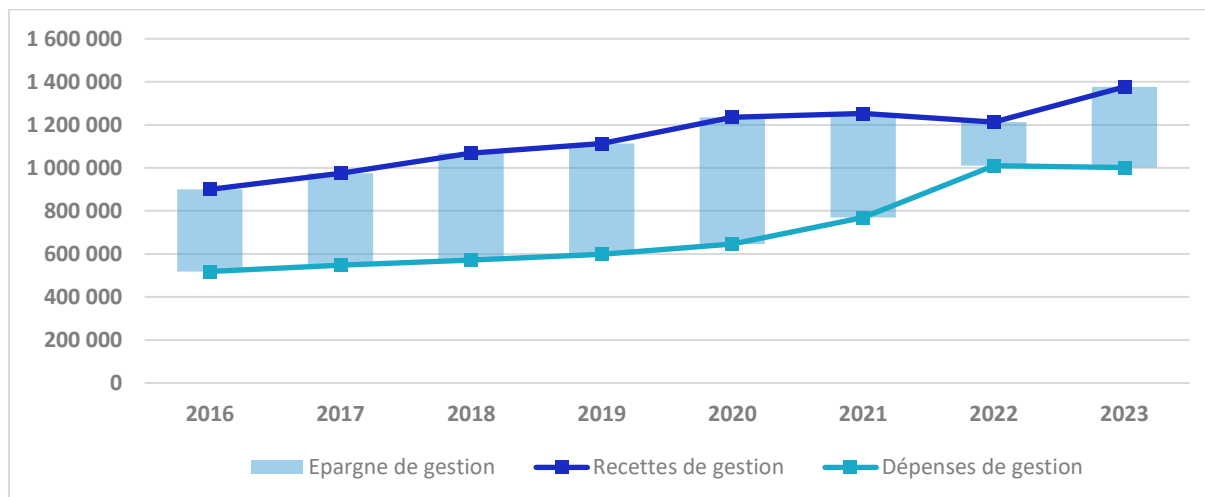
En Investissement :

Recette d'investissement	828 368,05 €
Depense d'investissement	476 990,24 €
Résultat de l'exercice	351 377,81 €
Résultat antérieur	89 308,38 €
Résultat cumulé	440 686,19 €
Reports recette d'investissement	- €
Reports depense d'investissement	45 882,02 €
Solde	- 45 882,02 €
Résultat d'investissement	394 804,17 €

Le résultat à affecter est ainsi de **965 775,54 €**

2 - Section de fonctionnement

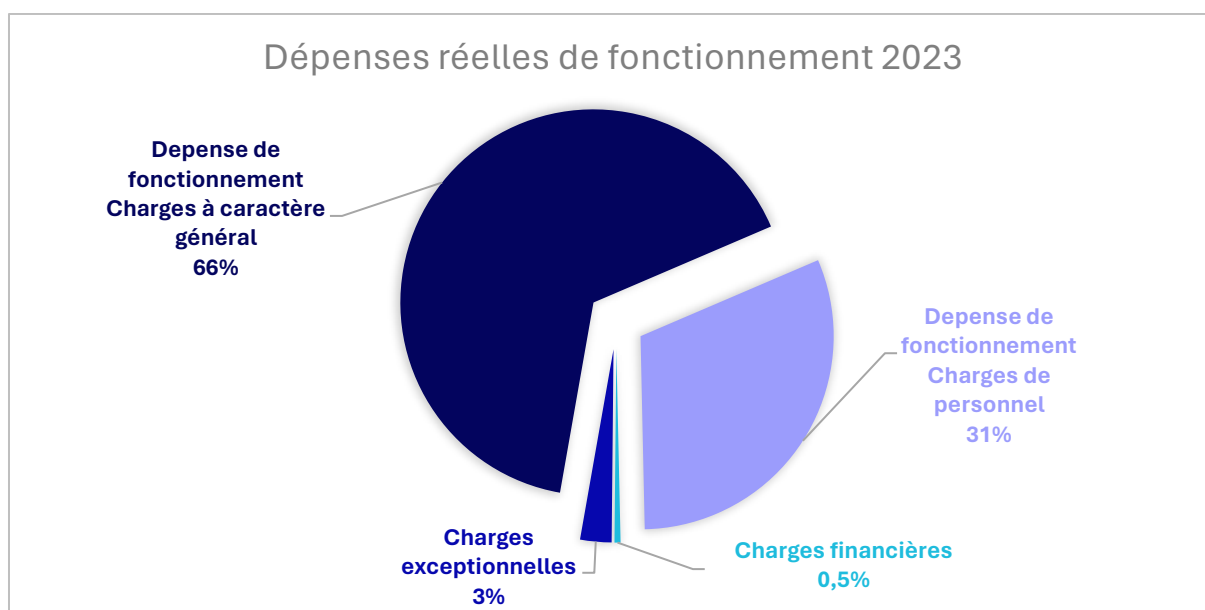
	2022	2023
Recettes réelles	1 396 891,58 €	1 691 666,02 €
Depenses réelles	1 033 350,53 €	1 033 976,27 €
Solde	363 541,05 €	657 689,75 €



Dépenses réelles

	2022	2023	Evolution %
Charges à caractère général	685 726,23 €	680 186,21 €	-0,81%
Charges de personnel	311 572,25 €	321 470,03 €	3,18%
Charges de gestion courante	12 753,08 €	- €	-100,00%
Charges financières	6 443,20 €	5 202,80 €	-19,25%
Charges exceptionnelles	14 796,77 €	27 117,23 €	83,26%
Provision	2 059,00 €	- €	-100,00%
Total	1 033 350,53 €	1 033 976,27 €	0,06%

Les dépenses réelles de fonctionnement sont stables entre 2022 et 2023 (+0.26% hors provision).



Les **charges à caractère général** sont stables entre 2022 et 2023 (-0.81%). Cette stabilité s'explique par :

- Une baisse du poste « électricité gaz » de 33,3 k€
- Une augmentation du coût de la maintenance de 9,5 k€
- Une augmentation du coût d'achats des matières et fournitures diverses de 11,4k€
- Une augmentation du coût des services supports de 11,4 k€

Les **charges de personnel** passent à 321 k€ soit une augmentation de 3,18% principalement dû à l'augmentation de l'indice de rémunération et de l'augmentation du régime indemnitaire, les effectifs restant les mêmes qu'en 2022.

Les **frais financiers** continuent de diminuer (-19,25%) du fait de la non-réalisation depuis 2013 de nouveaux emprunts. Le dernier emprunt de 420 000,00 € a été contracté en 2012 pour le financement des travaux de mise en conformité des fumées.

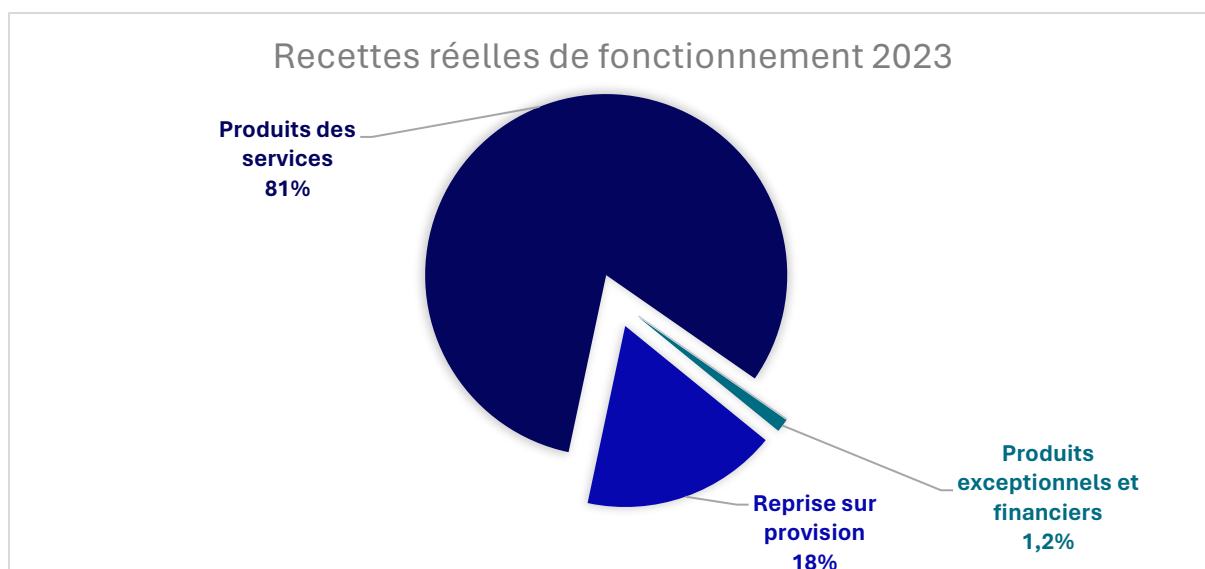
Les **autres charges de gestion courante** diminuent car il n'y a pas de créances impayées constatées en 2023.

Les **charges exceptionnelles** correspondent au don au CCAS.

Recettes réelles

	2022	2023	Evolution %
Produits des services	1 212 595,71 €	1 375 988,54 €	13,47%
<i>Dont crémations</i>	1 007 792,51 €	1 104 962,71 €	9,64%
<i>Dont utilisation de la chambre funéraire</i>	117 377,50 €	149 466,96 €	27,34%
<i>Dont utilisation de la salle de soins</i>	44 364,17 €	45 181,07 €	1,84%
<i>Dont creusement de fosses pour inhumation</i>	15 187,39 €	14 495,75 €	-4,55%
<i>Dont creusement de fosses pour exhumation</i>	1 054,17 €	3 575,03 €	239,13%
<i>Dont dispersion des cendres</i>	11 677,42 €	11 783,26 €	0,91%
<i>Dont dépôt et retrait urnes</i>	4 805,31 €	3 306,88 €	-31,18%
<i>Autres produits d'activités annexes</i>	10 337,24 €	43 216,88 €	318,07%
Autres produits de gestion courante	2,70 €	2,98 €	10,37%
Produits exceptionnels et financiers	184 293,17 €	20 147,50 €	-89,07%
Reprise sur provision	- €	295 527,00 €	
Total	1 396 891,58 €	1 691 666,02 €	21,10%

Les recettes réelles de fonctionnement hors reprise sur provision sont stables entre 2022 et 2023 (-0,5%).



Les **recettes de produits des services** augmentent de 163 k€ en 2023. Le CFU a réalisé 2723 crémations en 2023.

Les **recettes exceptionnelles** diminuent fortement de 164 k€ en 2023 (-89,07%). En effet les recettes exceptionnelles 2022 étaient liées aux indemnités des assurances perçues à la suite des sinistres sur les fours (74 k€) et au versement d'une subvention exceptionnelle de la Ville faisant suite aux augmentations des prix de l'énergie (110 k€).

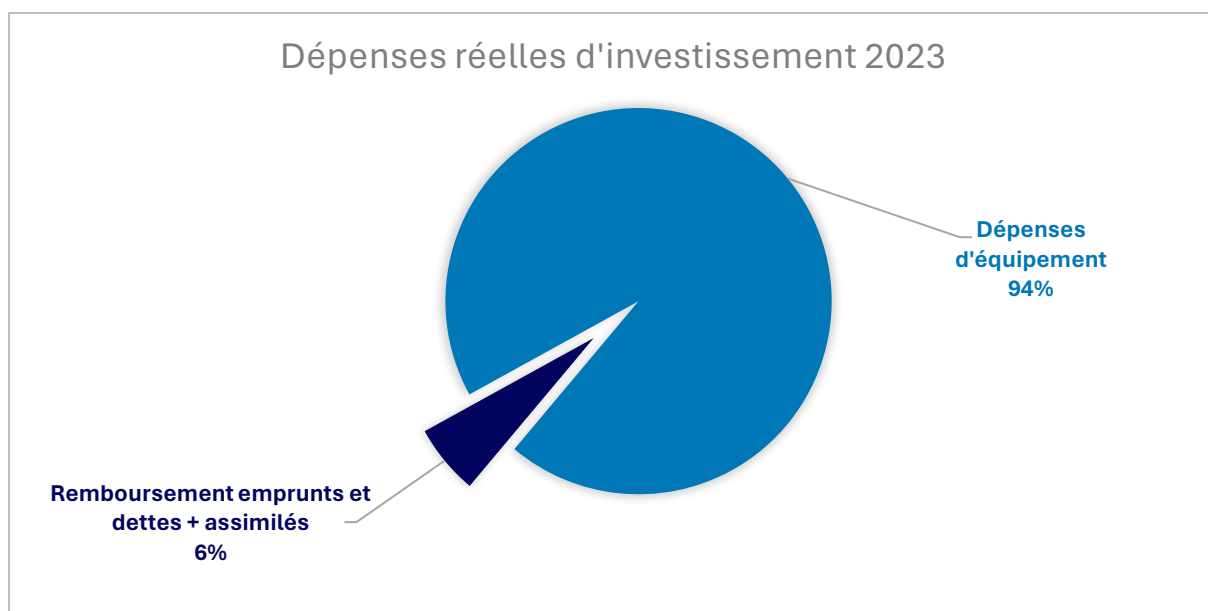
Une **reprise sur provision** de 295 k€ a été réalisée en 2023 afin de financer le début de l'opération de construction du nouveau Centre Funéraire.

3 - Section d'investissement

	2022	2023
Recettes	142 898,00 €	828 368,05 €
Depenses	128 933,69 €	476 990,24 €
Solde	13 964,31 €	351 377,81 €

Dépenses réelles

	2022	2023	Evolution %
Dépenses d'équipement	100 933,69 €	448 990,24 €	344,84%
<i>Dont Immobilisations incorporelles</i>	<i>35 790,14 €</i>	<i>183 590,00 €</i>	<i>412,96%</i>
<i>Dont Immobilisations corporelles</i>	<i>7 152,88 €</i>	<i>10 147,59 €</i>	<i>41,87%</i>
<i>Dont Immobilisations en cours</i>	<i>57 990,67 €</i>	<i>255 252,65 €</i>	<i>340,16%</i>
Remboursement emprunts et dettes + assimilés	28 000,00 €	28 000,00 €	0,00%
Total	128 933,69 €	476 990,24 €	269,95%



Les **dépenses d'équipement** réalisées sont :

- Construction du nouveau CFU (études, AMO) 268 842,65 €
- Construction du nouveau CFU (indemnités de concours) 170 000,00 €
- Achats d'articles funéraires et mobiliers, achats divers..... 10 000,00 €

Les crédits reportés sur 2024 concernent principalement les prestations liées au projet de construction du nouveau centre funéraire.

Recettes réelles

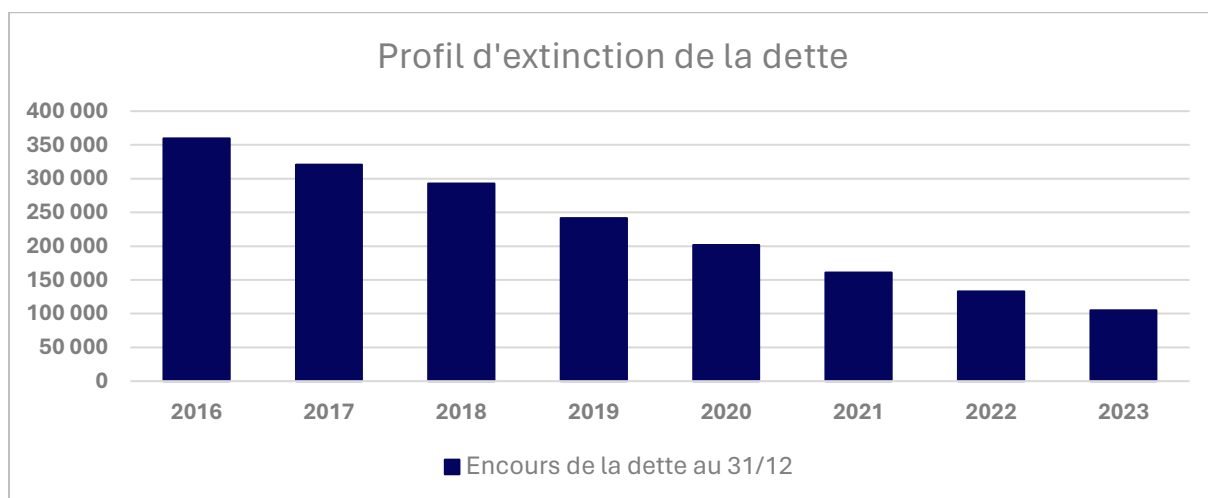
Pour 2023, le budget du Centre Funéraire étant entièrement autofinancé, les seules recettes réelles d'investissement concernent l'affectation du résultat n-1 à hauteur de 700 k€.

4 - Indicateurs

Dette

L'encours de dette s'établit au 31 décembre 2023 à 105 000,00 €.

La capacité de désendettement est de 0,28 ce qui signifie que le centre funéraire aurait la capacité de rembourser la totalité du capital de sa dette en moins d'une année s'il y consacrait l'ensemble de son autofinancement brut.



Capacité d'autofinancement nette

L'année 2022 a été marquée par un incident impactant l'un des fours, réduisant la capacité de crémation du CFU et résultant sur une baisse des recettes d'exploitation associées par rapport à 2021 ; ainsi qu'une hausse importante des coûts d'exploitation, notamment par l'augmentation du prix du gaz. Ces deux éléments expliquent la baisse de la CAF nette entre 2021 et 2022.

La stabilité des charges de fonctionnement et l'augmentation des recettes des services compensant la baisse des recettes exceptionnelles ; la CAF nette reste stable entre 2022 et 2023 (cf. supra).

